

Assemblée Générale

Ordre du Jour

L'Assemblée Générale Ordinaire de la saison 2017-2018 se tiendra le

Vendredi 29 Juin 2018 à 20h00

précise au Club House au Stade du Grand Pré à Voisins le Bretonneux

Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2018 :

- 1. Allocution de bienvenue du Président**
- 2. Rapport moral du Président**
- 3. Rapport moral du Secrétaire Général**
- 4. Présentation du Trésorier et approbation du budget 2018/2019**
- 5. Élection des candidats au Comité de Direction**
- 6. Questions diverses** (Communiquées au C.D. 10 (dix) jours avant l'A.G.)
- 7. Pot de l'amitié**

Les personnes intéressées devront faire acte de candidature par courrier auprès du Secrétaire Général avant le 15 juin 2018

Votre présence est indispensable, mais en cas d'indisponibilité, veuillez-vous faire représenter à l'aide du pouvoir en le remettant à un membre du Club ou en le renvoyant à l'adresse ci-dessus.

Conformément aux statuts du club :

- Un licencié de moins de 16 ans est représenté par son représentant légal
- Le nombre de pouvoir est limité à 3 voix (3 pouvoirs + 1 voix personnelle) par membre actif.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations sportives.

NB : Selon les statuts si le Quorum n'est pas atteint l'AG aura lieu ¼ d'heure après le début théorique de l'AG initiale



Antoine RISTORCELLI
Président du Voisins FC